

Tout en donnant ces explications, Eyschen nie l'assertion d'Emile PRUM qu'il se serait mis en rapport direct avec le duc Adolphe de Nassau à l'insu du président du gouvernement, le baron DE BLOCHAUSEN.

Selon Eyschen il n'aurait pris contact avec le duc qu'après que la régence eut été instituée à la Haye. Et ce ne serait qu'après lui

Le Ministère Eyschen (1905-1910) se rendant au Te Deum chanté à la Cathédrale à l'occasion de l'anniversaire du Grand-Duc Guillaume IV.



Photo J.B. Fischer

Ch. Moutrier
Conseiller
de Gov.

Le major
E. Van Dyck
Commandant de
la Force armée

Le capit. P. F.
Heckmann,
Chef de la Comp.
des gendarmes

J. B. Sax,
Conseiller
de Gov.

Ch. de Waha
Direct. gén.
des T. P.

H. Kirpach,
Direct. gén.
de l'Int.

Un diplomate
russe

Paul Eyschen

M. Mongenast,
Direct. gén.
des Fin.

avoir écrit à Vienne, où résidait le duc, « que la Constitution luxembourgeoise et les traités européens. . . lui imposaient l'obligation de prendre la régence » qu'Eyschen et le duc Adolphe se seraient rencontrés la première fois, à Francfort.

Quant à l'anecdote d'après laquelle, à l'issue de cette rencontre, Eyschen aurait confié à son huissier de salle « Becker, 't ass gero-den! » — elle est exacte puisque le ministre d'Etat l'a citée lui-même à la tribune de la Chambre. (7bis) « An et wor gero-den! » aurait pu dire le peuple luxembourgeois, en 1903, s'il s'était seulement rendu